

Les impayés de loyer dans un logement du secteur privé : prévention des expulsions locatives, aide au logement, aide à la négociation avec le bailleur, lien avec l'ADIL



**Les impayés
de loyer**

Vous n'arrivez plus à régler votre loyer et vous avez une dette auprès de votre bailleur

Vous êtes locataire du secteur privé, bénéficiaire d'une aide au logement et êtes redevable d'une dette locative.

Un travailleur social peut vous accompagner dans cette difficulté et faire le point sur votre situation.

L'offre de service social

- Propose un accompagnement budgétaire et une étude de droits
- Aide dans la recherche de solutions afin d'éviter la suspension de l'allocation logement et de prévenir la procédure d'expulsion.
- Facilite la relation propriétaire/locataire

Infos utiles

- www.caf.fr / demande d'aide au logement